

SELARL OPTIMA AVOCATS - Maître Stéphane FERRY
Avocat au barreau de La Rochelle-Rochefort
demeurant 60, rue Chaudrier, 17000 La Rochelle
Tél. 05 46 99 00 17 - Fax : 05 46 99 53 11
email : lr.rochefort@optima-avocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Devant le juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de La Rochelle, au palais de justice
de ladite ville, 10, rue du Palais, 1^{er} étage

LE MERCREDI 4 MARS 2020 À 9 H 30

Commune de l'île-d'Aix (17123), au 5380 Bois-Joly.

Un ensemble immobilier, deux corps de bâtiment édifiés sur une parcelle sis 5380 Bois-Joly, cadastrée section AD n° 64 pour une contenance de 5 ares et 48 centiares, à savoir, premier bâtiment (côté rue) comprenant : un appartement avec mezzanine, trois chambres, trois salles d'eau/WC, deux séjours et un espace cuisine, une chambre indépendante (à usage de bureau) avec salle d'eau/WC. Second bâtiment comprenant : quatre chambre avec chacune salle d'eau/WC attenante, un local technique contenant chauffe-eau et tableau électrique. À l'extérieur comprenant : local chaufferie, climatisation, panneaux photovoltaïques, deux citernes de gaz, jardin.

Sur la mise à prix de : 303 600 €

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de la vente dressé par l'avocat poursuivant et déposé au greffe du Tribunal judiciaire de La Rochelle. Les frais de vente et d'adjudication seront supportés par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication. Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal judiciaire de La Rochelle.

Pour consulter le cahier des conditions de la vente : s'adresser au Tribunal judiciaire de La Rochelle ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant la SCP ROUGIER VIENNOIS FERNANDES, avocat au barreau de La Rochelle-Rochefort demeurant 37, avenue Diéras, 17300 Rochefort, tél. 05 46 82 07 46 ; fax : 05 46 88 08 25 ; mail : contact@avocats-rvf.fr